

SIPAC

BUREAU SYNDICAL DU 20 MARS 2009

L'an deux mille neuf,

Le 20 mars le bureau légalement convoqué, s'est réuni à 18 heures 00 en session ordinaire à la maison des associations de Gasville - Oisème, sous la présidence de M. Gérard CORNU, Président.

Etaient présents : Mmes et MM. Cornu, Ramond, Paul-Loubière, Jaulneau, Soulet, Goimbault, Besnard, Billard, Dassier, Gautier, Rybarczyk
Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : MM. Guéret, Géroutet, Valor, Verger (conseil régional)

Assistaient également à la réunion : MM. Rabaté (conseiller régional), Silly (conseil général)

Madame Goimbault est élue secrétaire de séance

◆ Programme d'actions du contrat de Pays Régional

Monsieur Le Président présente et donne lecture du projet de programme d'actions du Pays Chartrain pour la mise en œuvre du contrat de Pays Régional.

Après lecture et présentation de la proposition du projet de programme d'actions du Pays Chartrain, lié à la politique régionale des contrats de Pays, le bureau syndical décide, après en avoir délibéré, d'adopter ce projet.

Monsieur Le Président du SIPAC propose au bureau syndical de présenter ce projet de programme aux membres du comité syndical afin qu'il donne délégation au Président du SIPAC pour négocier avec la Région.

Pour : 9

Abstention : 2

◆ Compte administratif et compte de gestion 2008

SIPAC COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Section de fonctionnement **RECETTES**

Compte	Nature de l'opération	Valeurs réelles	Pour mémoire, crédits ouverts BP 2008
7472	Participation de la Région	76 300,00	63 100,00
7473	Participation du Département	42 000,00	42 000,00
7474	Participation des Communes	61 309,85	61 309,85
7471	Participation de l'Etat	115 200,00	100 000,00

7088	Autres produits d'activités annexes (vente DVD canal Louis XIV)	315,00	0,00
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale	475,44	0,00
Total Recettes de l'exercice		295 600,29	266 409,85
002	Excédent de fonctionnement cumulé	180 061,52	180 061,52
TOTAL RECETTES		475 661,81	446 471,37

Section de fonctionnement
DEPENSES

011 : Charges à caractère général			
Compte	Nature de l'opération	Emis	Pour mémoire, crédits ouverts BP 2008
60622	Fournitures non stockées (carburant)	1 179,39	1 000,00
60623	Fournitures non stockées (alimentation)	52,18	300,00
60632	Fournitures de petit équipement	397,17	1 500,00
6064	Fournitures administratives	4 259,68	3 500,00
6068	Autres matières et fournitures	52,02	500,00
6132	Locations immobilières	4 892,88	6 500,00
61551	Entretien et réparation sur matériels roulant	2 653,06	2 000,00
6156	Maintenance	2 711,68	5 000,00
616	Assurances	4 314,23	6 000,00
617	Frais d'études et d'expertises	52 240,44	100 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 254,62	2 000,00
6185	Frais de colloque et séminaires	0,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	500,00
6225	Indemnités aux comptables	0,00	500,00
6231	Annonces et insertions	0,00	2 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 755,40	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés (frais d'impression)	18 877,70	30 000,00
6251	Frais de déplacement	2 574,71	3 000,00
6261	Frais d'affranchissements	4 854,73	10 000,00
6262	Frais de télécommunications	3 793,08	5 000,00

6281	Concours divers (cotisations)	1 666,60	1 000,00
637	Autres impôts, taxes et versements	0,00	500,00
TOTAL		107 529,57	184 300,00
012 : Charges de personnel			
6332	Cotisations FNAL	66,97	500,00
6336	Cotisations CDG et CNFPT	1 339,21	2 000,00
6338	Autres impôts, taxes et versements	200,88	0,00
6411	Rémunérations personnels titulaires	55 817,04	60 000,00
6413	Rémunérations personnels non titulaires	24 133,41	30 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	14 382,06	18 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	13 113,70	15 000,00
6454	Cotisations aux Assedic	1 326,21	3 000,00
6475	Médecine du travail	128,00	500,00
64832	Contribution au fonds de compensation de cessation progressive d'activité	214,20	300,00
TOTAL		110 721,68	129 300,00
65 : Autres charges de gestion courante			
6531	Indemnités élus	19 090,27	23 000,00
6533	Cotisations de retraites élus	795,71	1 500,00
6574	Subventions (ORAC)	99 997,00	100 000,00
658	Charges diverses	0,00	500,00
TOTAL		119 882,98	125 000,00
67 : Charges exceptionnelles			
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00
SOUS TOTAL Dépense de l'exercice		338 134,23	438 600,00
Divers			
6811	Dotations aux amortissements	6 495,81	6 496,00
22	Dépenses imprévues	0,00	1 375,37
TOTAL		6 495,81	7 871,37
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE		344 630,04	446 471,37

Section d'investissement
RECETTES

Compte	Nature de l'opération	Valeurs réelles	Pour mémoire, crédits ouverts BP 2008
10222	FCTVA	320,80	0,00
2805	Amortissement logiciel	3 614,91	3 614,91
28182	Amortissement matériel de transport	0,00	0,00
28183	Amortissement matériel de bureau et informatique	2 017,89	2 017,89
28184	Amortissement mobilier	599,45	599,45
28188	Autres immobilisations	263,56	263,75
Total recettes de l'exercice		6 816,61	6 496,00
001	Excédent d'investissement cumulé	29 990,96	29 990,96
TOTAL RECETTES		36 807,57	36 486,96

Section d'investissement
DEPENSES

Compte	Nature de l'opération	Valeurs réelles	Pour mémoire, crédits ouverts BP 2008
205	Immobilisations incorporelles	726,57	3 000,00
2152	Installation de voirie (panneaux de signalisation routière)	8 337,86	15 000,00
2183	Matériel informatique	0,00	2 000,00
2184	Mobilier	0,00	1 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	14 986,96
TOTAL DEPENSES		9 064,43	36 486,96

RECAPITULATION

	Fonctionnement	Investissement	Total
Report excédent exercice précédent	180 061,52	29 990,96	210 052,48
Recettes de l'exercice	295 600,29	6 816,61	302 416,90
Total des recettes	475 661,81	36 807,57	512 469,38
Dépenses de l'exercice	344 630,04	9 064,43	363 694,47

Résultat de l'exercice (recettes de l'exercice – dépenses de l'exercice)	-49 029,75	-2 247,82	-61 277,57
Résultat Cumulé	131 031,77	27 743,14	148 774,91

PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT

Proposition d'affectation du résultat :

Le bureau propose au comité syndical d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement, soit la somme de 131 031,77 Euros au compte 002 de l'exercice 2008 (section de fonctionnement) et la totalité de l'excédent d'investissement, soit la somme de 27 743,14 Euros au compte 001 de l'exercice 2009 (section d'investissement).

	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>
<i>A reporter en section de fonctionnement</i>	<i>131 031,77 €</i>	-
<i>A reporter en section d'investissement</i>	-	<i>27 743,14 €</i>

Et en avoir délibéré (Le président ne prend pas part au vote)

- Approuve la présentation qui est faite,
- Constate les identités de valeurs avec celles du compte de gestion du receveur,
- Approuve le compte administratif,
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document s'y rapportant.

Ce projet de délibération sera présenté à un prochain comité syndical.

◆ Affectation du Résultat 2008

Madame Goimnbault rappelle aux membres du comité syndical qui a entendu et approuvé le compte administratif 2008 que ce compte présente en section de fonctionnement un excédent cumulé de 131031,77 euros et en section d'investissement un excédent cumulé de 27 743,14 euros.

Le Bureau Syndical propose d'affecter la somme de 131 031,77 euros au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » pour les besoins de fonctionnement de l'exercice 2009 et la somme de 27 743,14 euros au compte 001 « excédent d'investissement reporté » pour les besoins d'investissement de l'exercice 2009.

Le bureau syndical ouit cet exposé et après en avoir délibéré (Le Président ne prend pas part au vote) décide :

- D'affecter la somme de 131 031,77 euros au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » pour les besoins de l'exercice 2009,
- D'affecter la somme de 27 743,14 euros au compte 001 « excédent d'investissement reporté » pour les besoins de l'exercice 2009.

Ce projet de délibération sera présenté à un prochain comité syndical.

◆ **Budget Primitif 2009**

Madame Goimbault présente aux membres du comité syndical le projet de budget 2009 qui s'équilibre en dépense et en recettes à 582 241,62 euros pour la section de fonctionnement et à 35 634,14 euros en dépenses et recettes pour la section d'investissement.

SIPAC BUDGET PRIMITIF 2009

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES

Compte	Nature de la recette	BP 2009	Pour mémoire BP 2008
7471	Participation de l'Etat	284 800,00	100 000,00
7472	Participation de la Région	63 100,00	63 100,00
7473	Participation du Département	42 000,00	42 000,00
7474	Participation des Communes et de la Communauté d'Agglomération «Chartres Métropole »	61 309,85	61 309,85
002	Excédent de fonctionnement reporté	131 031,77	180 061,52
TOTAL RECETTES		582 241,62	446 471,37

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES

011 : Charges à caractère général

Compte	Nature de la dépense	BP 2009	Pour mémoire BP 2008
60622	Fournitures non stockées (carburant)	1 000,00	1 000,00
60623	Fournitures non stockées (alimentation)	200,00	300,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	1 500,00
6064	Fournitures administratives	4 500,00	3 500,00
6068	Autres matières et fournitures	300,00	500,00
6132	Loyer	6 000,00	6 500,00
61551	Entretien et réparation sur matériels roulants	3 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	4 000,00	5 000,00
616	Assurances	5 000,00	6 000,00
617	Frais d'études et d'expertises	100 000,00	100 000,00

6182	Documentation générale et abonnements	1 500,00	2 000,00
6185	Réunions, colloques, séminaires	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	500,00	500,00
6225	Indemnité de gestion du receveur	500,00	500,00
6231	Annonces et insertion	1 000,00	2 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogue et imprimés (Frais d'impression)	29 000,00	30 000,00
6251	Frais de déplacement	3 000,00	3 000,00
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	10 000,00
6262	Frais de télécommunication	4 500,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	2 000,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes et versements	500,00	500,00
Total		177 500,00	184 300,00
012 Charges de personnels			
6332	Cotisations au FNAL	500,00	500,00
6336	Cotisations CDG et CNFPT	2 000,00	2 000,00
6338	Autres impôts, taxes et versements	500,00	0,00
64111	Rémunération du personnel titulaire	60 000,00	60 000,00
64131	Rémunération personnel non titulaire	30 000,00	30 000,00
6451	Cotisations URSSAF	18 000,00	18 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	15 000,00	15 000,00
6454	Cotisations ASSEDIC	2 000,00	3 000,00
6456	Versement aux FNC du supplément familial	500,00	0,00
6475	Médecine du travail	500,00	500,00
64 832	Contribution au fonds de compensation de cessation progressive d'activité	300,00	300,00
Total		129 300,00	129 300,00
65 Autres charges de gestion courante			
6531	Indemnités élus	23 000,00	23 000,00
6533	Cotisations de retraites élus	1 500,00	1 500,00
6574	Subventions (ORAC...)	240 000,00	100 000,00
658	Charges diverses	500,00	500,00
Total		265 000,00	125 000,00
Divers			
6811	Dotation aux amortissements	7 891,00	6 496,00
22	Dépenses imprévues	2 550,62	1 375,37
Total		10 441,62	7 871,37
TOTAL DEPENSES		582 241,62	446 471,37

**SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES**

Compte	Nature de la recette	BP 2009	Pour mémoire BP 2008
001	Excédent d'investissement reporté	27 743,14	29 990,96
2805	Amortissements logiciels	3 614,91	3 614,91
28152	Amortissement installation de voirie	3 227,08	0,00
28183	Amortissement matériel de bureau et informatique	448,50	2 017,89
28184	Amortissement mobiliers	600,51	599,45
28188	Autres immobilisations corporelles	0,00	263,75
TOTAL		35 634,14	36 486,96

**SECTION D'INVESTISSEMENT
DEPENSES**

Compte	Nature de la dépense	BP 2009	Pour mémoire BP 2008
205	Immobilisations incorporelles	1 000,00	3 000,00
2152	Installation de voirie (panneaux de signalisation touristique)	33 634,14	15 000,00
2183	Matériel informatique	1 000,00	2 000,00
2184	Mobilier	0,00	1 500,00
2188	Autres immobilisation incorporelles	0,00	14 986,96
TOTAL		35 634,14	36 486,96

Le bureau syndical, après avoir examiné le projet de budget article par article et en avoir délibéré chapitre par chapitre :

- Décide d'adopter le budget primitif 2009,
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document s'y rapportant.

Ce projet de délibération sera présenté à un prochain comité syndical.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à : 20 H 20

Le Président,

Les membres du bureau,